Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	24-0338-4	**Numéro de version:**	5.00
Date de révision:	28/05/2025	**Annule et remplace la version du :**	01/12/2022

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M(TM) REVETEMENT ANTI-GRAVILLONNAGE GRIS TEXTURE P/N 08888

Numéros d'identification de produit
UU-0089-0535-6

7100136342

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Revetement anti-gravillonnage

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	SER-productstewardship@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Aérosol, Catégorie 1 - Aérosol 1; H222, H229
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Danger par aspiration, Catégorie 1 - Dang. Asp. 1; H304
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aquat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles :
SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |SGH09 (Environnement)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n- Hexane		921-024-6	10 - 30

MENTIONS DE DANGER:

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.

Intervention ::

P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.

Stockage:

P410 + P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):
EUH208 Contient Formaldéhyde. Peut produire une réaction allergique.

Etiquetage selon la Directive Européenne COV (2004/42/EC): 2004/42/EC IIB(e)(840)
640

2.3 .Autres dangers

Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Diméthyl éther	(N° CAS) 115-10-6 (N° CE) 204-065-8	20 - 50	Flam. Gaz 1A, H220 Gaz liquéfié, H280 Nota U,U
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n-Hexane	(N° CE) 921-024-6 (N° REACH) 01-2119475514-35	10 - 30	Tox. aquatique chronique 2, H411 Liq. inflam. 2, H225 Tox.aspiration 1, H304 Irr. de la peau 2, H315 STOT SE 3, H336
Minéraux du groupe de la chlorite	(N° CAS) 1318-59-8 (N° CE) 215-285-9	5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Butanone	(N° CAS) 78-93-3 (N° CE) 201-159-0 (N° REACH) 01-2119457290-43	5 - 10	Liq. inflam. 2, H225 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H336 EUH066
Talc	(N° CAS) 14807-96-6 (N° CE) 238-877-9	< 10	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	(N° CE) 927-510-4 (N° REACH) 01-2119475515-33	5 - 10	Tox. aquatique chronique 2, H411 Liq. inflam. 2, H225 Tox.aspiration 1, H304 Irr. de la peau 2, H315 STOT SE 3, H336
Acétate d'éthyle	(N° CAS) 141-78-6 (N° CE) 205-500-4 (N° REACH) 01-2119475103-46	5 - 10	Liq. inflam. 2, H225 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H336 EUH066
Résines pétroleum	(N° CAS) 64742-16-1 (N° CE) 265-116-8	1 - 5	Tox. aquatique chronique 4, H413
Composés de l'ion ammonium	(N° CAS) 68953-58-2	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse

quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	(N° CE) 273-219-4		
Copolymère butadiène-styrène	(N° CAS) 9003-55-8	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	(N° CE) 920-750-0 (N° REACH) 01-2119473851-33	1 - 5	Tox. aquatique chronique 2, H411 Liq. inflam. 2, H225 Tox.aspiration 1, H304 STOT SE 3, H336 EUH066
Hydrocarbures, C9, aromatiques	(N° CE) 918-668-5 (N° REACH) 01-2119455851-35	1 - 5	EUH066 Tox. aquatique chronique 2, H411 Liq. Inflamm. 3, H226 Tox.aspiration 1, H304 STOT SE 3, H336 STOT SE 3, H335
Cyclohexane	(N° CAS) 110-82-7 (N° CE) 203-806-2 (N° REACH) 01-2119463273-41	1 - 5	Liq. inflam. 2, H225 Tox.aspiration 1, H304 Irr. de la peau 2, H315 STOT SE 3, H336 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Noir de carbone	(N° CAS) 1333-86-4 (N° CE) 215-609-9	< 1	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Quartz (SiO2)	(N° CAS) 14808-60-7 (N° CE) 238-878-4	< 1	STOT RE 1, H372
Formaldéhyde	(N° CAS) 50-00-0 (N° CE) 200-001-8	< 0,1	Tox. aigüe 2, H330 Tox. aigüe 3, H311 Tox. aigüe 3, H301 Corr. cutanée 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318 Sens. de la peau 1A, H317 Muta. 2, H341 Carc. 1B, H350 STOT SE 3, H335 Nota B,B,D,D

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.
Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	**Identifiant(s)**	**Limites de concentration spécifique**
Formaldéhyde	(N° CAS) 50-00-0 (N° CE) 200-001-8	(C >= 25%) Corr. cutanée 1B, H314 (5% =< C < 25%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 25%) Lésions oculaires 1, H318 (5% =< C < 25%) Irr. des yeux 2, H319 (C >= 0.2%) Sens. de la peau 1A, H317 (C >= 5%) STOT SE 3, H335

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les

sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
En cas d'exposition, rincer les yeux à grande eau. Retirez les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuez à rincer. Si des signes/symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Dégraissage cutané (rougeurs localisées, démangeaisons, dessèchement et gerçures de la peau). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision). Pneumopathie par aspiration (toux, halètement, suffocation, brûlure de la bouche et difficulté à respirer). Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Formaldéhyde	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Mettre le récipient qui présente une fuite sous une hotte avec ventilation. Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Cyclohexane	110-82-7	VLEPs France	VLEP (8 heures) contraignante: 700 mg/m3 (200 ppm); VLCT (15 minutes): 1300 mg/m3 (375 ppm).	
Diméthyl éther	115-10-6	VLEPs France	VLEP (8 heures): 1920 mg/m3 (1000 ppm)	
Acétate d'éthyle	141-78-6	VLEPs France	VLEP (8 heures): 734 mg/m3 (200 ppm); VLCT (15 minutes): 1468 mg/m3 (400 ppm).	
Concentrations moyennes en poussières (locaux à pollution spécifique)	14807-96-6	VLEPs France	VLEP (VME)(Poussière totale)(8 heures) : 4 mg/m3; VLEP (VME)(Poussière respirable)(8 heures) : 0.9 mg/m3	
Quartz (SiO2)	14808-60-7	VLEPs France	VLEP contraignante (fraction respirable - 8 heures) : 0.1 mg/m3	
Formaldéhyde	50-00-0	VLEPs France	VLEP (8 heures):0.37 mg/m3(0.3 ppm);VLCT(15 minutes):0.74 mg/m3(0.6 ppm)	Sensibilisant cutané, Possibles mutations des cellules germinales humaines, Carcinogène présumé (preuve animale)
Butanone	78-93-3	VLEPs France	VLEP (8 heures) contraignante: 600 mg/m3 (200ppm); VLCT (15 minutes) contraignante: 900 mg/m3 (300 ppm).	la peau

VLEPs France : Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de prélevement	Valeur	Mentions additionnelles
Butanone	78-93-3	IBE France	Butanone	Urine	EOS	2 mg/l	

IBE France : France: Indicateurs Biologiques d'Exposition (IBE) , INRS (ND 2065)
EOS : En fin de poste

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Ne pas rester dans la zône si la quantité d'oxygène disponible peut être réduite. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la

poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	>0.30	=> 8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide

Aspect physique spécifique::	Aérosol
Couleur	Gris
Odeur	solvant
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	-25 °C
Inflammabilité	Aérosol inflammable : Catégorie 1
Limites d'inflammabilité (LEL)	0,6 % en volume
Limites d'inflammabilité (UEL)	18 % en volume
Point d'éclair:	-41 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	200 °C
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	*Pas de données de tests disponibles.*
Hydrosolubilité	0 %
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	6,1 kPa - 23,1 kPa [@ 20 °C]
Densité	0,84 g/cm3
Densité relative	0,84 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en solides:	23,8 %

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:
Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	**Condition**

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Asphyxie (simple): les symptômes peuvent inclure une sensation de tête vide, une sensation de suffocation, évanouissement et décès. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

Contact avec les yeux:
Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:
Pneumopathie en cas d'aspiration:les symptômes peuvent inclure toux, difficultés respiratoires, respiration sifflante, crachements de sang et pneumonie qui peut être mortelle. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:
Pneumoconiose(cas général): les symptômes peuvent inclure toux persistante et insuffisance respiratoire.

Cancérogénicité:
Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg

Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Diméthyl éther	Inhalation- Gaz (4 heures)	Rat	LC50 164 000 ppm
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n- Hexane	Cutané	Lapin	LD50 > 2 920 mg/kg
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n- Hexane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 25,2 mg/l
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n- Hexane	Ingestion	Rat	LD50 > 5 840 mg/kg
Butanone	Cutané	Lapin	LD50 > 8 050 mg/kg
Butanone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 34,5 mg/l
Butanone	Ingestion	Rat	LD50 2 737 mg/kg
Acétate d'éthyle	Cutané	Lapin	LD50 > 18 000 mg/kg
Acétate d'éthyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 70,5 mg/l
Acétate d'éthyle	Ingestion	Rat	LD50 5 620 mg/kg
Minéraux du groupe de la chlorite	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Minéraux du groupe de la chlorite	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Talc	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Cutané	Lapin	LD50 > 2 920 mg/kg
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 23,3 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 840 mg/kg
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Cutané	Lapin	LD50 > 2 920 mg/kg
Copolymère butadiène-styrène	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Cyclohexane	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Cyclohexane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 32,9 mg/l
Cyclohexane	Ingestion	Rat	LD50 6 200 mg/kg
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 23,3 mg/l
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 820 mg/kg
Résines pétroleum	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Copolymère butadiène-styrène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Résines pétroleum	Cutané	Risques pour la santé similaires	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C9, aromatiques	Cutané	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 12,6 mg/l
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C9, aromatiques	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 6,2 mg/l
Hydrocarbures, C9, aromatiques	Ingestion	Rat	LD50 3 492 mg/kg
Quartz (SiO2)	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg

Quartz (SiO2)	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Noir de carbone	Cutané	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Noir de carbone	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
Formaldéhyde	Cutané	Lapin	LD50 270 mg/kg
Formaldéhyde	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 470 ppm
Formaldéhyde	Ingestion	Rat	LD50 800 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n- Hexane	Lapin	Irritant
Butanone	Lapin	Irritation minimale.
Acétate d'éthyle	Lapin	Irritation minimale.
Minéraux du groupe de la chlorite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Lapin	Irritant
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Cyclohexane	Lapin	Moyennement irritant
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Lapin	Irritation minimale.
Résines pétroleum	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Copolymère butadiène-styrène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	Rat	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C9, aromatiques	Lapin	Moyennement irritant
Noir de carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Quartz (SiO2)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Formaldéhyde	Classification officielle	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n- Hexane	Lapin	Moyennement irritant
Butanone	Lapin	Irritant sévère
Acétate d'éthyle	Lapin	Moyennement irritant
Minéraux du groupe de la chlorite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Lapin	Moyennement irritant
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Cyclohexane	Lapin	Moyennement irritant
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Lapin	Moyennement irritant
Résines pétroleum	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C9, aromatiques	Lapin	Moyennement irritant
Noir de carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Formaldéhyde	Classification officielle	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n- Hexane	Cochon d'Inde	Non-classifié
Acétate d'éthyle	Cochon d'Inde	Non-classifié
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Cochon d'Inde	Non-classifié
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Cochon d'Inde	Non-classifié
Résines pétroleum	Souris	Non-classifié
Hydrocarbures, C9, aromatiques	Cochon d'Inde	Non-classifié
Formaldéhyde	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Talc	Humain	Non-classifié
Formaldéhyde	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Diméthyl éther	In vitro	Non mutagène
Diméthyl éther	In vivo	Non mutagène
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n- Hexane	In vitro	Non mutagène
Butanone	In vitro	Non mutagène
Acétate d'éthyle	In vitro	Non mutagène
Acétate d'éthyle	In vivo	Non mutagène
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	In vitro	Non mutagène
Talc	In vitro	Non mutagène
Talc	In vivo	Non mutagène
Cyclohexane	In vitro	Non mutagène
Cyclohexane	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	In vivo	Non mutagène
Résines pétroleum	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C9, aromatiques	In vitro	Non mutagène
Noir de carbone	In vitro	Non mutagène
Noir de carbone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Formaldéhyde	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Formaldéhyde	In vivo	Mutagénique

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Diméthyl éther	Inhalation	Rat	Non-cancérogène

Butanone	Inhalation	Humain	Non-cancérogène
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Noir de carbone	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Noir de carbone	Ingestion	Souris	Non-cancérogène
Noir de carbone	Inhalation	Rat	Cancérogène
Quartz (SiO2)	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène
Formaldéhyde	Non spécifié	Homme et animal	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diméthyl éther	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 40 000 ppm	Pendant l'organogenèse
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n-Hexane	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n-Hexane	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n-Hexane	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Butanone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	LOAEL 8,8 mg/l	Pendant la grossesse
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Talc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 600 mg/kg	Pendant l'organogenèse
Cyclohexane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 24 mg/l	2 génération
Cyclohexane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 24 mg/l	2 génération
Cyclohexane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 6,9 mg/l	2 génération
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C9, aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C9, aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C9, aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Formaldéhyde	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 100 mg/kg	Non applicable
Formaldéhyde	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 10 ppm	Pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diméthyl éther	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	LOAEL 10 000 ppm	30 minutes
Diméthyl éther	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	NOAEL 100 000 ppm	5 minutes
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n-Hexane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Butanone	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Classification officielle	NOAEL Non disponible	
Butanone	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Butanone	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Butanone	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	Non applicable
Butanone	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 1 080 mg/kg	Non applicable
Acétate d'éthyle	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Acétate d'éthyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Acétate d'éthyle	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Cyclohexane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Cyclohexane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Cyclohexane	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C9, aromatiques	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C9, aromatiques	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.		NOAEL Non disponible	
Formaldéhyde	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 128 ppm	6 heures
Formaldéhyde	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diméthyl éther	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 25 000 ppm	2 années
Diméthyl éther	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 20 000 ppm	30 semaines
Butanone	Cutané	Système nerveux	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL Non disponible	31 semaines
Butanone	Inhalation	Foie | Rénale et / ou de la vessie | Coeur | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | système immunitaire | muscles	Non-classifié	Rat	NOAEL 14,7 mg/l	90 jours
Butanone	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	7 jours
Butanone	Ingestion	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 173 mg/kg/jour	90 jours
Acétate d'éthyle	Inhalation	Système endocrine | Foie | Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,043 mg/l	90 jours
Acétate d'éthyle	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Lapin	LOAEL 16 mg/l	40 jours
Acétate d'éthyle	Ingestion	système hématopoïétique | Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 3 600 mg/kg/jour	90 jours
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	Une exposition répétée et prolongée à de grandes quantités de poussière de talc peut provoquer des lésions pulmonaires	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 18 mg/m3	113 semaines
Cyclohexane	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 24 mg/l	90 jours
Cyclohexane	Inhalation	Système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,7 mg/l	90 jours
Cyclohexane	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Lapin	NOAEL 2,7 mg/l	10 semaines
Cyclohexane	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Souris	NOAEL 24 mg/l	14 semaines
Cyclohexane	Inhalation	le système nerveux périphérique	Non-classifié	Rat	NOAEL 8,6 mg/l	30 semaines
Noir de carbone	Inhalation	pneumoconiosis	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Quartz (SiO2)	Inhalation	silicose	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Formaldéhyde	Cutané	Système respiratoire	Non-classifié	Souris	NOAEL 80 mg/kg/jour	60 semaines
Formaldéhyde	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	NOAEL 0,3 ppm	28 Mois
Formaldéhyde	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 20 ppm	13 semaines
Formaldéhyde	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Souris	NOAEL 15 ppm	3 semaines
Formaldéhyde	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Souris	NOAEL 10	13 semaines

					ppm	
Formaldéhyde	Inhalation	Système endocrine | système immunitaire | muscles | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 15 ppm	28 Mois
Formaldéhyde	Inhalation	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Rat	NOAEL 15 ppm	2 années
Formaldéhyde	Inhalation	des yeux | système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 14,3 ppm	2 années
Formaldéhyde	Inhalation	Coeur	Non-classifié	Souris	NOAEL 14,3 ppm	2 années
Formaldéhyde	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	2 années
Formaldéhyde	Ingestion	système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 20 mg/kg/jour	4 semaines
Formaldéhyde	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 15 mg/kg/jour	24 Mois
Formaldéhyde	Ingestion	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 109 mg/kg/jour	2 années
Formaldéhyde	Ingestion	Coeur | Système endocrine | système hématopoïétique | Système respiratoire | système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	2 années
Formaldéhyde	Ingestion	la peau | muscles | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 109 mg/kg/jour	2 années

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n- Hexane	Risque d'aspiration
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Risque d'aspiration
Cyclohexane	Risque d'aspiration
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	Risque d'aspiration
Hydrocarbures, C9, aromatiques	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Diméthyl éther	115-10-6	Bactéries	Expérimental	N/A	EC10	>1 600 mg/l
Diméthyl éther	115-10-6	guppy	Expérimental	96 heures	LC50	>4 100 mg/l
Diméthyl éther	115-10-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>4 400 mg/l

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n- Hexane	921-024-6	Algues vertes	Estimé	72 heures	EL50	30 mg/l
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n- Hexane	921-024-6	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	3 mg/l
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n- Hexane	921-024-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LL50	11,4 mg/l
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n- Hexane	921-024-6	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	3 mg/l
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n- Hexane	921-024-6	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEL	0,17 mg/l
Minéraux du groupe de la chlorite	1318-59-8	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Acétate d'éthyle	141-78-6	Bactéries	Expérimental	18 heures	EC10	2 900 mg/l
Acétate d'éthyle	141-78-6	Poisson	Expérimental	96 heures	LC50	212,5 mg/l
Acétate d'éthyle	141-78-6	Invertébré	Expérimental	48 heures	EC50	165 mg/l
Acétate d'éthyle	141-78-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	>100 mg/l
Acétate d'éthyle	141-78-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	2,4 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	EL50	29 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	3 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LL50	>13,4 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	6,3 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEL	1 mg/l
Butanone	78-93-3	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	2 993 mg/l
Butanone	78-93-3	Algues vertes	Expérimental	96 heures	ErC50	2 029 mg/l
Butanone	78-93-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	308 mg/l
Butanone	78-93-3	Algues vertes	Expérimental	96 heures	ErC10	1 289 mg/l
Butanone	78-93-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l
Butanone	78-93-3	Bactéries	Expérimental	16 heures	LOEC	1 150 mg/l
Talc	14807-96-6	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif	68953-58-2	Boue activée	Estimé	3 heures	EC50	>300 mg/l

hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite						
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	68953-58-2	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	>100 mg/l
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	68953-58-2	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	>100 mg/l
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	68953-58-2	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LC50	>100 mg/l
Cyclohexane	110-82-7	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	4,53 mg/l
Cyclohexane	110-82-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	0,9 mg/l
Cyclohexane	110-82-7	Bactéries	Expérimental	24 heures	IC50	97 mg/l
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	920-750-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	10 mg/l
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	920-750-0	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LL50	3 mg/l
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	920-750-0	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	4,6 mg/l
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	920-750-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	6,3 mg/l
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	920-750-0	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEL	1 mg/l
Hydrocarbures, C9, aromatiques	918-668-5	Boue activée	Expérimental	10 minutes	EC50	>99 mg/l
Hydrocarbures, C9, aromatiques	918-668-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	0,42 mg/l
Hydrocarbures, C9, aromatiques	918-668-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LL50	9,2 mg/l
Hydrocarbures, C9, aromatiques	918-668-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	3,2 mg/l
Hydrocarbures, C9, aromatiques	918-668-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,07 mg/l
Résines pétroleum	64742-16-1	Algues vertes	Point final non atteint	72 heures	EL50	>100 mg/l
Résines pétroleum	64742-16-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Copolymère butadiène-styrène	9003-55-8	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Noir de carbone	1333-86-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Noir de carbone	1333-86-4	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité	>100 mg/l

					dans l'eau	
Noir de carbone	1333-86-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	100 mg/l
Noir de carbone	1333-86-4	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	>800 mg/l
Quartz (SiO2)	14808-60-7	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	440 mg/l
Quartz (SiO2)	14808-60-7	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	7 600 mg/l
Quartz (SiO2)	14808-60-7	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LC50	5 000 mg/l
Quartz (SiO2)	14808-60-7	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	60 mg/l
Formaldéhyde	50-00-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	4,89 mg/l
Formaldéhyde	50-00-0	Bar rayé	Expérimental	96 heures	LC50	6,7 mg/l
Formaldéhyde	50-00-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	5,8 mg/l
Formaldéhyde	50-00-0	Medaka	Expérimental	28 jours	NOEC	>=48 mg/l
Formaldéhyde	50-00-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	>=6,4 mg/l
Formaldéhyde	50-00-0	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	19

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Diméthyl éther	115-10-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	5 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Diméthyl éther	115-10-6	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	12.4 jours (t 1/2)	
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n-Hexane	921-024-6	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Minéraux du groupe de la chlorite	1318-59-8	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Acétate d'éthyle	141-78-6	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	94 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Acétate d'éthyle	141-78-6	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	20.0 jours (t 1/2)	
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Butanone	78-93-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Talc	14807-96-6	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Composés de l'ion	68953-58-2	Estimé	28 jours	Demande	3 %BOD/ThO	OCDE 301D

ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite		Biodégradation		biologique en oxygène	D	
Cyclohexane	110-82-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	77 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Cyclohexane	110-82-7	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	4.3 jours (t 1/2)	
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	920-750-0	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Hydrocarbures, C9, aromatiques	918-668-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	78 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Résines pétroleum	64742-16-1	Estimé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	18 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Copolymère butadiène-styrène	9003-55-8	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Noir de carbone	1333-86-4	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Quartz (SiO2)	14808-60-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Formaldéhyde	50-00-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	99 % Suppression de carbone organique dissous COD	OECD 301A - DOC Die Away Test
Formaldéhyde	50-00-0	Expérimental Biodégradation	160 jours	Demande biologique en oxygène	99.5 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OCDE 303A - Essai de simulation traitement aérobie

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Diméthyl éther	115-10-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% de n-Hexane	921-024-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Minéraux du groupe de la chlorite	1318-59-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acétate d'éthyle	141-78-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.68	
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes,	927-510-4	Données non disponibles ou	N/A	N/A	N/A	N/A

cycliques		insuffisantes pour la classification				
Butanone	78-93-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.3	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Talc	14807-96-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	68953-58-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Cyclohexane	110-82-7	Expérimental BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	129	OECD305-Bioconcentration
Cyclohexane	110-82-7	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.44	
Hydrocarbures C7-C9, n-alcanes, isoalcanes cycliques	920-750-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C9, aromatiques	918-668-5	Estimé BCF - Poisson	70 jours	Facteur de bioaccumulation	342	
Résines pétroleum	64742-16-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Copolymère butadiène-styrène	9003-55-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Noir de carbone	1333-86-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Quartz (SiO2)	14808-60-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Formaldéhyde	50-00-0	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.35	

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Diméthyl éther	115-10-6	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	3 l/kg	Episuite™
Cyclohexane	110-82-7	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	970 l/kg	Episuite™
Formaldéhyde	50-00-0	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	15,9 l/kg	

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Installation doit être capable de gérer les aérosols. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

Code déchet européen (emballage vide)
15 01 04 Emballage métallique

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	**Transport aérien (IATA)**	**Transport maritime (IMDG)**
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1950	UN1950	UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	AEROSOLS	AEROSOLS, INFLAMMABLE	AEROSOLS
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	N'est pas un polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	5F	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Noir de carbone	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Formaldéhyde	50-00-0	Carc. 1B	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
Formaldéhyde	50-00-0	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Quartz (SiO2)	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Copolymère butadiène-styrène	9003-55-8	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Talc	14807-96-6	Grp. 2A: Probablement carcinogène pour les hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:
La/les substance(s) suivante(s) contenues dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

Ingrédient	Numéro CAS
Cyclohexane	110-82-7

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH
Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
E2 Dangereux pour le milieu aquatique	200	500
P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES	150 (net)	500 (net)

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Substances dangereuses	Identifiant(s)	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
		Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
Formaldéhyde	50-00-0	5	50

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

25	Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille.
43	Affections provoquées par l'aldéhyde formique et ses polymères
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et dimétylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.

H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Raison de la révision:
Email - L'information a été modifiée.
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été ajoutée.
Section 02 : Déclaration de danger physique et pour la santé du CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été supprimée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été ajoutée.
Etiquette CLP - Stockage - L'information a été modifiée.
Etiquette: CLP mention de danger supplémentaire - L'information a été supprimée.
Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 04: Premiers soins - Symptômes et effets (CLP) - L'information a été modifiée.
Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.
Section 4: Premiers soins après 'ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.
OEL Reg Agency Desc - L'information a été modifiée.
Section 8 : Protection respiratoire - recommendations - L'information a été modifiée.
Section 9: Inflammabilité (solide, gaz) information - L'information a été supprimée.
Section 9: Inflammabilité information - L'information a été ajoutée.
Section 09 :Caractéristiques des particules N/A - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Tableau Photosensibilisation - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.

Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.
Section 15 : Texte de la catégorie de danger Seveso - L'information a été ajoutée.
Section 15 : Texte de la substance Seveso - L'information a été modifiée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr